

Femmes françaises djihadistes en Syrie et en Irak

Ma réflexion est partie d'une double interrogation: pourquoi les Françaises impliquées dans les filières djihadistes sont-elles les plus nombreuses parmi les femmes occidentales? Et pourquoi les autorités publiques ne semblent pas s'atteler à ce problème spécifique dont les media parlent peu, bien qu'avec l'ampleur croissante du phénomène, l'alerte commence à être donnée? Pour aborder cette question, je tenterai donc dans une 1^o partie de dresser le constat et de brosser les profils respectifs des partants français des deux sexes, ceci dans la mesure des informations disponibles. Puis, dans une 2^o partie, j'évaluerai la situation particulière de la France pour émettre quelques hypothèses d'explication sur le fait que les Françaises plus que les femmes d'autres pays occidentaux sont tentées par la radicalisation.

I- En ce qui concerne les chiffres des femmes impliquées dans des filières djihadistes donnés par le Ministère de l'Intérieur, il apparaît qu'il y a une plus forte proportion de filles que de garçons parmi les mineurs, les hommes sont ensuite supérieurs aux femmes dans les tranches d'âge suivantes mais la proportion des femmes est en augmentation constante et, pour la première fois en mars 2015, le nombre de femmes signalées volontaires pour le djihad est supérieur à celui des hommes.

L'analyse globale qui est faite pour les deux sexes montre que, pour l'un comme pour l'autre, existe une grande diversité de profils: candidats et candidates au djihad sont issus de tous les milieux avec une forte proportion de convertis (40%), athées à l'origine ou provenant d'autres religions: il faut donc combattre cette idée fautive, à savoir que ceux qui se radicalisent sont au départ musulmans ou de culture musulmane, ce qui stigmatise certaines populations immigrées ou de seconde génération d'immigrés et attise l'islamophobie et le racisme. Tous ces radicalisés qui pourront avoir une connaissance très vague et rudimentaire de l'islam, ont en commun leur jeunesse dont, on l'a dit, un nombre élevé de mineurs, et Internet joue un rôle majeur dans leur recrutement.

Parmi les motivations retenues par les analystes, là encore sans distinction de sexe, sont invoqués: la crise d'adolescence, la perte de repères dans une société sans idéal et sans perspective d'avenir, la volonté de participer à un moment historique...

Mais ce type d'explication demeure trop général vu la diversité des profils où l'on trouve des

Français dits "de souche" sans rupture familiale et d'autres de culture musulmane parfaitement intégrés, souvent mariés et avec une bonne situation professionnelle. Et surtout, une approche globale qui ne différencie pas les cas respectifs des deux sexes, ne semble pas pertinente. Car le phénomène nouveau, c'est bien l'implication des femmes dans les filières djihadistes: auparavant seuls les hommes étaient partants, en Afghanistan, Bosnie, Irak... Cette féminisation de la radicalisation oblige à voir ce qui distingue, au delà de points communs, femmes et hommes candidats au djihad.

Les hommes partent pour combattre. Les femmes, en principe, ne le peuvent pas même si certaines, parvenues en Syrie ou en Irak, postent sur Internet leur photo avec une Kalachnikov dans les bras. En principe aussi, elles ne peuvent arriver seule au *cham*: elles doivent être mariées, soit avant le départ avec un "vrai" musulman, et le départ des familles est encouragé pour peupler le *cham*; soit avoir une promesse de mariage sur place avec un djihadiste avec qui le contact se fait exclusivement par Internet et Skype. Mais l'explication de commentateurs, invoquant l'idée romantique de se marier avec un djihadiste, le besoin de sécurité et de soumission, ressortent d'une vision encore très stéréotypée des femmes et de leur nature soi-disant passive. Il apparaît au contraire qu'elles sont motivées par un fort désir d'agir, en général pour des raisons humanitaires. Elles ont un rôle actif dans la propagande et leur influence n'est pas négligée par les djihadistes qui savent les valoriser. Que l'on se souvienne de l'influence de la soeur de M. Merah qui a perpétré les attentats contre des militaires puis l'école juive à Toulouse ou celle de la femme de Coulibaly, auteur de l'attentat de janvier dernier contre le supermarché casher.

Le mode de recrutement est donc différent de celui des hommes. Parmi ceux-ci, selon Dania Bouzar (qui a créé le *Centre de prévention contre les dérives sectaires liées à l'islam*), seraient plutôt ciblés des jeunes hommes au chômage avec difficulté d'insertion tandis que, pour les filles, seraient plutôt recherchées des personnalités qui veulent changer le monde, parlent de métiers altruistes sur leur page Facebook que les recruteurs visionnent, et se trouveraient davantage dans les classes plus aisées. Ce qui est sûr et dont ne prennent pas suffisamment conscience les autorités publiques, c'est qu'elles sont clairement ciblées en tant que femmes, destinées à venir avec enfants ou à former une famille sur place. Les célibataires peuvent être "séduites" sur Internet et Skype par un djihadiste qui leur propose en quelques jours le mariage et leur fait miroiter les avantages de la vie au *Cham* où des structures peuvent les accueillir.

Sur place, puisqu'elles ne combattent pas, elles sont affectées à demeure, comme soutien des combattants et vouées à l'éducation des enfants et, si elles n'en ont pas déjà une, à fonder une famille, dans une logique d'implantation communautaire. Elles ont également un rôle actif dans la

propagande, avec des sites Internet en français, destinés aux femmes françaises, invitées à venir les rejoindre. Au *cham*, l'existence semble moins riante que ce qui avait été annoncé mais celles qui seraient déçues ont peu de possibilité de repartir.

II- Il conviendra alors d'examiner dans une seconde partie pourquoi, plus que d'autres occidentales, les Françaises sont attirées par le djihad. Plusieurs hypothèses peuvent être envisagées comme éléments d'explication.

D'abord la conception française de la laïcité qui à la différence des autres pays démocratiques, est en France un principe constitutionnel. Un principe qui peut parfois entrer en conflit avec d'autres principes comme la liberté d'expression et de religion, proclamée dans les articles 10 et 11 de la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen de 1789. Après un apaisement avec l'Eglise catholique depuis la loi de 1905 qui à la fois "protège" les religions tout en les reléguant dans l'espace privé, les tensions ont repris depuis environ les années 1980, cette fois avec l'islam. La jurisprudence s'est montrée encore modérée en 1984 dans "l'affaire du voile islamique à l'école" mais dès 1992, la jurisprudence se durcit, tandis que des chartes de l'égalité (2007, 2014) et des lois (2004, 2010...) précisent la règle laïque applicable aux tribunaux. Or, dans la société, cette règle concerne tous les domaines de la vie quotidienne; la nourriture, le vêtement, le sport... Et l'application de cette règle donne lieu à des débats et des polémiques et à des décisions de justice parfois contradictoires: ainsi dans le cas de l'affaire de la crèche Baby Loup: une salariée portant le voile est renvoyée: un premier tribunal donne raison à l'employeur, puis un autre lui donne tort et oblige l'employeur à réintégrer la salariée, mais au final la plus haute cour de justice en France, la Cour de Cassation, donne raison à l'employeur. Bien que le principe laïque et républicain entende se présenter de manière positive comme liberté et égalité de chacun et que des "accommodements" puissent exister (horaires de piscine distincts pour les hommes et les femmes dans certaines villes...), ce sont surtout les interdits qui sont perçus et les musulmans qui se sentent discriminés. Parmi eux, les femmes se trouvent en première ligne, en particulier à propos de leur tenue vestimentaire, principalement le voile. Nous venons déjà de citer deux exemples concernant le *niqab* avec l'exclusion des écolières voilées et le renvoi de la salariée de la crèche Baby Loup. Mais les occasions de polémiques se multiplient ces derniers temps avec la demande d'interdiction du voile à l'université, le cas des mères de famille voilées accompagnant des sorties scolaires; le cas de la femme voilée au volant d'une voiture et, tout récemment le cas d'une collégienne qui portait une jupe longue...

Aux interdits, souvent motivés comme mesures d'ordre public, s'ajoute ces dernières décennies,

l'invocation d'une autre valeur républicaine: l'égalité des sexes. Or cette égalité, bien que déclarée et en progrès constant, est encore loin d'être effective dans la société française: les femmes se sentent toujours plus ou moins consciemment infériorisées (voir le débat récent sur l'égalité professionnelle) et peuvent être déçues par ce qui apparaît comme une proclamation purement nominale. Les djihadistes alors se font forts de prouver aux femmes que l'Occident leur manque de respect dans une société qui montre leurs corps et les étale dans la publicité, les oblige à côtoyer les hommes, tandis que l'islam délivre une autre approche des rapports entre les sexes, conçus comme différents et complémentaires, les femmes pouvant s'épanouir dans cette complémentarité.

Enfin, c'est un besoin de religion et d'idéal qui peut être le motif. Pour l'islamologue Olivier Roy, les femmes s'investiraient plus dans des "mouvements ultra-religieux". Il observe ce phénomène chez des catholiques, citant en exemple les manifestations contre le mariage homosexuel, mais aussi chez les juives orthodoxes, et note une féminisation en général du fondamentalisme religieux, les femmes opérant une plus grande percée dans ces milieux. Et l'on a des exemples de femmes qui passent de l'intégrisme catholique à l'islam radical.

On le voit il n'y a pas une explication unique à la radicalisation plus importante des femmes françaises par rapport à d'autres occidentales. Des institutions, souvent dédiées aux dérives sectaires, ainsi que des associations prennent en compte la question des djihadistes mais sans mettre spécialement l'accent sur le cas des filles. Des mesures de prévention sont déjà à l'oeuvre, comme un numéro vert à la disposition des familles pour faire un signalement, et des conseils sont délivrés aux parents: par exemple qu'ils prennent garde à la tenue vestimentaire de leur fille (une *burka* peut être cachée sous le lit...) ou au mode d'alimentation... Mais ce sont des moyens dérisoires qui ne s'attaquent pas à la réalité de la question de la radicalisation des filles, laquelle nécessiterait un traitement spécifique et des analyses plus précises. Si cela n'a pas encore été fait, bien qu'une prise de conscience du problème se fasse jour, c'est peut-être parce que les femmes ne sont pas censées présenter un danger: les hommes peuvent, au retour du *cham*, commettre des actes terroristes sur le sol français, les femmes, une fois parties là bas, ont peu de chances de revenir...